



**N° 17**  
Mars-Avril 2010

LETTRE D'INFORMATION BIMESTRIELLE DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI DE L'AIRE URBAINE

### → Tableau de bord Aire Urbaine

DEMANDE D'EMPLOI EN FIN DE MOIS DECEMBRE 2009	DEFM, cat. A,B,C	Evol. sur 1 mois	Evol. sur 1 an
	Montbéliard	14 424	+ 1,2 %
Belfort	9 619	+ 1,6 %	+ 25,7 %
Aire Urbaine	24 043	+ 1,3 %	+ 22,2 %
Franche-Comté	71 008	- 0,5 %	+ 23,6 %
France	3 849 200	+ 0,4 %	+ 16,4 %

	Femmes		DELD*		Moins de 25 ans		50 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Montbéliard	6 887	47,7	5 366	37,2	2 742	17,1	2 156	15,0
Belfort	4 639	48,2	3 376	35,1	1 862	19,4	1 507	15,7
Aire Urbaine	11 526	47,9	8 742	36,4	4 604	19,2	3 663	15,2
Franche-Comté	35 646	50,2	24 281	34,2	12 203	17,2	12 221	17,2
France	1 925 700	50,0	1 271 300	33,0	647 900	16,8	650 700	16,9

Source : DRTEFP / \*DELD = Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (plus de 12 mois)

### Les entrées et sorties de Pôle Emploi (DEFM cat. A,B,C) Aire Urbaine - Décembre 2009

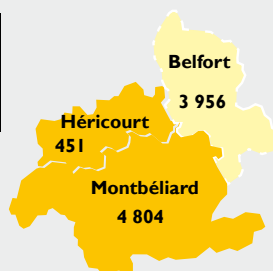
2 650 entrées

Pôle Emploi

2 281 sorties

Source : DRTEFP

### ALLOCATAIRES DU RSA DÉCEMBRE 2009



### Allocataires du RSA Décembre 2009

Les données présentées sont des données brutes, non révisées. Elles sont susceptibles d'évoluer dans les prochains mois. Elles sont données à titre indicatif et à prendre avec précaution.

■ Zone d'emploi de Montbéliard  
■ Zone d'emploi de Belfort

Sources : CAF  
Hors Mutualité Sociale Agricole

### ZOOM SUR L'AUTOMOBILE DÉCEMBRE 2009

#### Les effectifs de PSA Sites de Sochaux et Belchamp

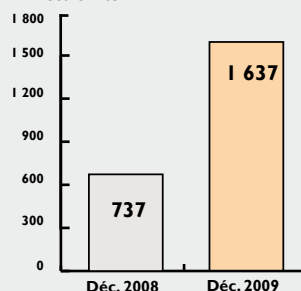
Effectif global au 31.12.09  
(hors Intérim)

12 010

dont CDD : 140

dont cadres : 2 056

#### Effectifs Intérim



## Le boom de l'auto-entrepreneuriat

*En 2009, plus de 300 000 nouveaux auto-entrepreneurs en France !*

Le régime d'entrepreneur individuel, communément appelé auto-entrepreneur, a été créé dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008.

Un récent rapport du Sénat sur l'application de cette Loi depuis janvier 2009 met en exergue l'explosion du nombre d'auto-entrepreneurs tout en remarquant le manque de fiabilité des données ainsi que les impacts indirects du développement de l'auto-entrepreneuriat sur l'environnement économique.

### AUTO-ENTREPRENEUR : QUELLES NOUVEAUTÉS ?

L'auto-entrepreneur n'est pas un nouveau statut juridique mais plutôt un régime ultra-simplifié pour exercer une activité indépendante.

Il s'adresse en particulier à toute personne (demandeur d'emploi, salarié, étudiant, fonctionnaire, retraité) souhaitant développer une activité complémentaire pour augmenter ses revenus. Il s'adresse également aux personnes qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité et souhaitent pouvoir débiter ou arrêter facilement leur activité indépendante.

Une condition sine qua non pour bénéficier de ce régime : réaliser moins de 80 300 euros de chiffre d'affaires pour une activité de vente de marchandises, objets, fourniture de logement et 32 100 euros pour une activité de prestations de services.

Principal atout de ce statut comparativement aux autres, sa simplicité :

\* Une déclaration par internet, ou auprès du Centre de formalités des entreprises, de sa Chambre de commerce, de sa Chambre des métiers ou des URSSAF.

\* Un paiement des charges sociales et impôts sur le revenu en un seul prélèvement en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Pas d'avances de cotisations à faire. Si l'auto-entrepreneur ne génère pas de chiffre d'affaires pendant plusieurs mois, il ne paie rien.

\* Exonération de TVA, et de contribution foncière (ex taxe d'apprentissage) pendant 3 ans.

## UN RECORD HISTORIQUE DE CREATION D'ENTREPRISES

En 2009, sous l'influence directe du régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprise explose en France : 580 200 nouvelles entreprises ont vu le jour, soit +75% par rapport à 2008.

Sur l'ensemble de ces nouvelles entreprises, 320 000 d'entre elles ont été créées sous le régime d'auto-entrepreneur, soit plus de la moitié.



En Franche-Comté, 7 970 entreprises ont été créées en 2009 contre 4 162 en 2008, soit un accroissement de + 92% (supérieur à la moyenne nationale). La Franche-Comté est la deuxième région de France (après le Poitou-Charentes) où le taux de croissance des créations d'entreprise est le plus élevé.

Au niveau départemental, en volume, c'est le Doubs qui représente le poids le plus important en terme de créations d'entreprise (plus de 3 600 créations en 2009). Cependant en évolution, c'est le Territoire de Belfort qui enregistre le plus fort taux de croissance : +99% en un an.

Les fortes croissances enregistrées en Franche-Comté sont largement imputables à la très forte création d'entreprises sous statut d'auto-entrepreneur.

Si l'on retire ce régime de l'ensemble des créations d'entreprises, il s'avère que le nombre de créations a baissé dans toutes les régions de France en 2009.

### Evolution des créations d'entreprises

Département de FC	Créations 2008	Créations 2009	Taux de croissance
Doubs	1 937	3 649	+88%
Jura	956	1 817	+90%
Haute-Saône	780	1 532	+96%
Territoire de Belfort	489	972	+99%

Source : INSEE - Base de données SIRENE - Traitement APCE



## LES SECTEURS LES PLUS CONCERNES PAR LES CREATIONS D'ENTREPRISES

4 secteurs d'activité sont principalement concernés par les créations d'activité :

- arts, spectacles et activités récréatives (+200%) ;
- éducation (+190%) ;
- services aux personnes (+190%) ;
- information et communication (+141%).

L'influence de l'auto-entrepreneuriat dans ces secteurs est évidente. Une analyse conduite par l'INSEE montre que si l'on retire les auto-entrepreneurs, le nombre de créations d'entreprise est en baisse dans quasiment tous les secteurs sauf l'industrie où il y aurait une très légère croissance.

### LIMITES DE L'ANALYSE STATISTIQUE...

L'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est en lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris d'ailleurs celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création.

Or, cela fausse bien entendu l'analyse. Le rapport d'évaluation de la Loi de Modernisation de l'Economie pointe à juste titre ce problème. Les données fournies par l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) pour le rapport permettent de nuancer les données brutes de l'INSEE. Sur l'ensemble des auto-entrepreneurs susceptibles d'acquiescer des cotisations à l'URSSAF au titre de leur chiffre d'affaires réalisé au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2009, seuls 20% d'entre eux avaient effectivement réalisé un chiffre d'affaires. Quant au chiffre d'affaires moyen déclaré, il s'élèverait à peine à 4 000 euros par trimestre, soit un revenu mensuel de 1 330 euros par auto-entrepreneur.

## DES INQUIETUDES SUR L'IMPACT INDIRECT DU REGIME D'AUTO-ENTREPRENEUR SUR L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Certains acteurs critiquent ce nouveau régime en identifiant d'ores et déjà des impacts indirects sur l'environnement économique et social :

Premier argument soulevé par les organisations représentant les entreprises de l'artisanat : le risque de concurrence déloyale. C'est notamment dans le secteur du bâtiment qui rassemble 12% du nombre total d'auto-entrepreneurs que le problème est le plus significatif. Les devis des auto-entrepreneurs sont inférieurs de 20 à 50% à ceux des entreprises du secteur bâtiment. Cette situation est identique à des degrés divers dans le secteur des commerces, des technologies de l'information et de la communication entre autres.

Deuxième problématique soulevée notamment par le monde syndical : ce nouveau régime ne risque-t-il pas de se substituer au salariat ? En effet, un employeur peut avoir intérêt à recourir à des prestations fournies par des auto-entrepreneurs plutôt que de recruter des salariés. Cela lui permettrait de réduire ses charges sociales. La CAPEB note par exemple que certaines entreprises ont tendance à fortement inciter leurs propres salariés à s'installer comme auto-entrepreneurs pour effectuer des tâches qu'ils réalisaient auparavant en tant que salariés. Dans un contexte de crise, cette évolution peut d'ailleurs être amplifiée.

Troisième questionnement : la facilitation de l'accès à l'entrepreneuriat ne risque-t-elle pas de fragiliser encore plus la part de demandeurs d'emploi qui se lancent dans cette voie par dépit, sans aucun projet de défini ? C'est la crainte des structures accompagnant les créateurs qui voient de plus en plus de personnes sans projet, sans réelle motivation se déclarer auto-entrepreneurs. L'échec risque d'être encore plus difficile à surmonter pour ces personnes déjà en difficultés d'insertion professionnelle.

### CONCLUSION :

Le régime d'auto-entrepreneur correspond à une véritable évolution sociétale : le développement du travail autonome dans une société qui se tertiarise. Cependant les risques d'effets induits ne sont pas à négliger et le comité d'évaluation mis en place par le Ministre aura pour mission de mieux mesurer l'impact réel de ce nouveau régime sur le monde de l'artisanat et sur la possible concurrence «salariat-sous-traitance».